



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 30 Novembre 2020**

L'An Deux Mil Vingt et le 30 Novembre à 20h30, le Conseil Municipal Extraordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie CALMEJANE – ABANINI Latéfa - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY –MARTINEZ Maurice- Anne-Marie LABARRERE - Patou LENDRES - Romain PIERRINE - Martine SEMPIETRO - Betty ZAGO– André ETCHEGOIN.

Secrétaire de Séance : Anne-Marie BARRERE.

ORDRE DU JOUR

1 – 2020-56. Clôture de l'opération Lotissement et transfert du résultat sur le compte du Budget principal de la Commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 Novembre 2020, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Aucune autre objection n'étant soulevée, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

1 – 2020-56. Clôture de l'opération Lotissement et transfert du résultat sur le compte du Budget principal de la Commune.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de clôturer le budget du Lotissement Bioclimatique au 31/12/2020. En effet plus aucune opération budgétaire tant en dépense qu'en recette n'est à faire.

Le résultat de clôture du budget du Lotissement Bioclimatique porte un excédent de clôture d'un montant de 150 971,28 Euros.

Il convient de transférer ce résultat dans les comptes du budget principal de la commune

Pour cela, il convient d'émettre un mandat de 150 971,28 Euros au compte 6522 du budget du Lotissement Bioclimatique et d'émettre un titre de recette eu compte 7551 de 150 971,28 Euros sur le budget principal de la Commune.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal

DECIDE d'émettre au compte 6522 du budget Lotissement le mandat pour un montant de 150 971,28 Euros.

DECIDE de clôturer le budget du Lotissement Bio-Climatique au 31/12/2020.

DECIDE le transfert de résultat sur les comptes du budget principal de la Commune.

DECIDE d'émettre un titre de recette au compte 7551 de 150 971,28 Euros du budget principal.

AUTORISE Monsieur Le maire à signer les actes administratifs et financiers relatif au dossier

Vote à l'unanimité des présents

Fin du Conseil Municipal Extraordinaire à 21H15.

**La Secrétaire de Séance :
Anne-Marie BARRERE**

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal Extraordinaire du 30 Novembre 2020 à une délibération.
2020-56. Clôture de l'opération Lotissement et transfert du résultat sur le compte du Budget principal de la Commune.

**CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 30 NOVEMBRE 2020**

Conseillers Municipaux	Signatures	Observations
BERNOS André		
BARRÈRE Anne-Marie		
MOITY Yves		
CALMEJANE Sylvie		
ABANINI Latéfa		
CANDALOT DIT SECALOT Pierre		
ETCHEGOIN André		
ETCHEGOYHEN Annie		
HALTY Bernard		
LABARRÈRE Anne-Marie		
LENDRES Patrick		
MARTINEZ Maurice		
PIERRINE Romain		
SEMPIETRO Martine		
ZAGO Betty		